



Berne, le 9 juin 2023

Destinataires :

Gouvernements cantonaux

**Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028
(message culture) : ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 9 juin 2023, le Conseil fédéral a chargé le DFI de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (message culture).

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au :

22 septembre 2023

Le message culture 2025-2028 se fonde sur une analyse approfondie des enjeux auxquels est confrontée la politique culturelle en Suisse. Réalisée en concertation avec les cantons, les villes, les communes et les associations culturelles, cette analyse a permis de regrouper les enjeux identifiés en six champs d'action. Pour chaque champ d'action, des objectifs définis dans une perspective nationale reprennent les enjeux spécifiques à chaque domaine. Au cours de la période d'encouragement 2025 à 2028, la Confédération axera en priorité son action sur les six champs d'action et les objectifs qui leur sont liés. Les documents relatifs à la consultation (y compris la liste de questions) sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre avis sous forme électronique à l'adresse suivante :

stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Nous vous invitons à adresser vos éventuelles questions à : Daniel Zimmermann, chef du service Affaires de direction et droit de l'OFC, tél. 058 462 51 69,
daniel.zimmermann@bak.admin.ch.



Nous vous remercions de votre intérêt et de votre précieuse collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Berset
Président de la Confédération